

POUR UNE MEILLEURE POLITIQUE DE SANTÉ MENTALE

Fin 2005, on comptait en Belgique près de 70 000 personnes en incapacité de travail pour une longue durée ou à titre définitif en raison de problèmes psychiques. Un invalide sur trois est psychiquement "malade". Les problèmes psychiques constituent la cause principale d'incapacité de travail, loin devant les maladies de l'appareil locomoteur et les accidents. La nécessité d'un traitement de qualité et efficace, adapté aux besoins du patient, se fait de plus en plus criante. Notre enquête montre que le degré de satisfaction est faible et symptomatique de la situation actuelle. Outre un déséquilibre de financement entre les secteurs de la santé physique et celui de la santé mentale, il y a aussi au sein de ce dernier une disproportion entre les flux d'argent alloués aux hôpitaux et le budget modeste octroyé au secteur ambulatoire. Notre étude montre que les patients confrontés à de sérieux problèmes psychiques demandent surtout, à côté de l'approche médicale, une meilleure réintégration dans la société. Beaucoup se plaignent d'un manque d'accompagnement en matière d'emploi, de l'implication insuffisante des proches ainsi que du labyrinthe administratif. Il faut selon nous accorder autant d'importance à la réhabilitation psycho-sociale qu'à l'approche médicamenteuse. Ceux qui sont traités uniquement dans le circuit ambulatoire se plaignent également des coûts élevés dans le secteur privé, en dehors des services de santé mentale. Et la question d'un contrôle de qualité – qui peut se nommer effectivement psychothérapeute ? – devrait elle aussi être rapidement réglée.

Le bât blesse également au niveau de l'information donnée aux patients, en particulier le manque d'information sur le problème (diagnostic) et sur ce à quoi on peut s'attendre. Il y a aussi un manque d'information quant à l'offre disponible de services/traitements, à l'existence d'associations de patients et de familles et aux services de médiation. L'objectif ambitieux que la loi sur les droits du patient visait justement en matière d'information n'est manifestement pas encore atteint. Notons aussi le manque de continuité dans le suivi des patients. Des patients qui quittent un établissement et se tournent vers d'autres prestataires de soins doivent chaque fois répondre aux mêmes questions, car il n'y a pas suffisamment d'échange de données médicales. Et il doit bien sûr chaque fois rebâtir une relation de confiance avec le thérapeute.

Il faudrait une vision globale de la politique de santé mentale pour éviter une approche centrée sur l'offre plutôt que partant des besoins spécifiques des patients. Cela dit, une véritable réhabilitation sociale n'est pas de la responsabilité de la seule politique, mais aussi de chaque citoyen. La manière dont nous nous comportons au quotidien face à des personnes confrontées à un problème psychique est déterminante. ■